

ELECTIONS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

COLLEGE DES DOCTORANTS EN LETTRES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Candidats

Melaine ROBERT Science politique

Morgane PARIS Science politique



dicensus.fr

dicensus.info@gmail.com

DICENSUS est une association créée en octobre 2014 à Strasbourg par des doctorants et docteurs militant pour la défense du service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle assume une fonction explicitement politique d'information, de représentation et de défense des non statutaires (CENS) et prend position sur les politiques et les pratiques de l'Université de Strasbourg en la matière.

PROFESSION DE FOI

La Commission de la Recherche (CR) est consultée par le Conseil d'Administration (CA) sur les orientations politiques et le budget de l'université en matière de recherche. Elle a pour rôle de répartir l'enveloppe des moyens alloués à la recherche, de fixer les règles de fonctionnement des laboratoires et a également un rôle consultatif dans les conventions avec les organismes de recherche.

A la différence du CA et de la Commission de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU), où l'ensemble des étudiants sont électeurs pour désigner leurs représentants, **seuls les doctorants constituent le collège des électeurs et éligibles pour désigner leurs représentants à la CR.**

En se présentant aux élections de la CR, les membres de l'association DICENSUS ont comme volonté de mieux porter les revendications des chercheur-e-s et enseignant-e-s non-statutaires aux conseils centraux et d'améliorer les conditions de travail de tout-e-s les doctorant-e-s et docteur-e-s des Universités de Strasbourg et de Haute-Alsace.

Le mandat de nos élu-e-s sera conditionné par trois principes fondamentaux :

- 1) La nécessité d'une augmentation de la dotation financière de l'Etat aux universités et une meilleure allocation des ressources.
- 2) Le non-conditionnement de l'inscription en doctorat à un financement de thèse.
- 3) La transparence sur l'activité des élus comme lors du précédent mandat (ex : organisation d'une réunion publique en mars 2016 sur le travail des élus et les conditions de travail et des problèmes rencontrés par les doctorants au sein de l'université).

DICENSUS SOUTIENT LES REVENDICATIONS SUIVANTES :

A PROPOS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Abandon de la politique de réduction de la durée des thèses qui ne tient pas compte des spécificités disciplinaires et des critères CNU !
- Mise à disposition des doctorant.e.s et docteur.e.s des moyens matériels nécessaires à leurs travaux de recherche dans toutes les composantes/unités de recherche (bureaux en nombre suffisant, matériel informatique, etc.)
- Fin du travail gratuit et prise en compte dans la rémunération des heures réelles de travail effectuées (coordination pédagogique, préparation des cours et surveillances des examens).

- Abandon des contrats de vacation au profit de contrats d'enseignement et de recherche à durée déterminée et à temps partiel, signés avant le début des cours, non-conditionnés à l'inscription administrative, sans condition d'âge et stipulant le volume horaire annuel.
- Signature automatique de contrats de demi-ATER ou d'ATER au-delà de 90 heures d'enseignement annuel.
- Augmentation du nombre de contrats doctoraux et d'enseignement (missions d'enseignement, ATER et demi-ATER).
- Pour tout type d'emploi : mensualisation de la rémunération, envoi immédiat de la feuille de paie et paiement des cotisations sociales associées.
- Exonération des frais d'inscription pour l'ensemble des doctorants de l'Université **quel que soit leur statut**.

A PROPOS DE LA FORMATION DOCTORALE

- Une formation doctorale centrée sur la transmission des savoirs et sur la formation à la Recherche (méthodes, logiciels d'enquête, etc.).
- Un aménagement du Plan Individuel de Formation et des plages horaires pour tous et un allègement par la validation d'acquis, pour les doctorants travaillant en dehors de l'Université.

BILAN DU MANDAT DES ELU-E-S DICENSUS DANS LES DIFFERENTES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

COMMISSION DE LA RECHERCHE ET CONGRES (réunion de la CR, du CA et de la CFVU)

Adoption par le Congrès, le 21 juin 2016, de deux résolutions défendues par nos élu-e-s. Au titre de ces résolutions, le Congrès :

- S'est déclaré favorable à la mise en place de **la mensualisation des vacances au plus tard à la rentrée 2017** et a proposé la constitution d'un groupe de travail dédié à la question des vacances et de la contractualisation du personnel précaire de l'université (Résolution n°1).
- A décidé de la constitution d'un groupe de travail visant à **réformer la politique de l'Université de Strasbourg en matière de droits de scolarité des doctorants** et à réfléchir à de nouvelles possibilités d'exonération liées à la spécificité du doctorat (Résolution n° 2)

ECOLE DOCTORALE 519 – SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Aide financière à la recherche (frais de terrain et liés aux communications scientifiques) : En collaboration avec des élus BIATTS, les élus DICENSUS ont obtenu la **suppression de la participation financière du doctorant**. Désormais, l'ED 519 applique la règle du cofinancement (50% à la charge de l'unité de recherche et 50% à la charge de l'ED).

FACULTE DE DROIT

Surveillances et travail gratuit : DICENSUS a pris la décision, après avoir obtenu le soutien de nombreux syndicats, d'alerter publiquement la Présidence et les Conseils centraux de l'université sur la question du nombre d'heures de surveillances anormalement élevé effectuées par les doctorants à la Faculté de Droit. Cette question – très ancienne – n'avait jamais pu être résolue. Elle est désormais réglée depuis la prise de position de la nouvelle Doyenne de la Faculté de faire appel à des vacataires.